

Monsieur François Hollande
Président de la République

Paris, le 23 juin 2016

Monsieur le Président de la République,

Tous les jours et dans tous les territoires, les médecins généralistes offrent leurs soins à la population au meilleur cout possible et sans « reste à charge », lui garantissant ainsi un parcours de soins accessible.

Notre pays est confronté à une crise démographique sans précédent de la médecine générale, annoncée par MG France dès 2006, qui culminera en 2025 avec un déficit de 25% des effectifs¹.

La désertification médicale n'est plus l'apanage des campagnes, elle devient la règle dans les banlieues et même au cœur des villes. L'Ile-de-France est touchée, et Paris n'échappe plus à ce problème même si l'offre hospitalière masque pour quelque temps encore ce déficit.

Cette situation est très mal vécue par la population qui a de plus en plus de difficultés à trouver un médecin traitant et par les élus locaux des communes qui voient leur médecin généraliste partir en retraite sans successeur. Cette inquiétude est légitime puisque la population augmente, vieillit et aspire à vivre et être soignée à son domicile le plus longtemps possible.

Les raisons de la désaffection pour la médecine générale sont multiples. Peut-on reprocher à un jeune médecin de ne pas choisir un métier où le temps de travail est plus important et la rémunération plus faible² ?

Peut-on lui reprocher de ne pas choisir des conditions d'exercice peu favorables, sans personnel pour l'assister dans ses missions de soins, avec une protection sociale incomplète, en particulier en maternité, qui dissuade les jeunes et les femmes de choisir l'aventure libérale³ ?

¹ Rapport Démographie 2016 du Conseil National de l'Ordre des Médecins

² L'heure du travail du spécialiste en médecine générale est rémunérée 78% de moins que celle des autres spécialités

³ MG France a salué la décision du Premier Ministre qui accepté d'inscrire dans la loi de financement de la sécurité sociale notre proposition d'avantage supplémentaire maternité

Les mesures coercitives sont inutiles et les mesures incitatives ne seront pas efficaces puisqu'il n'y a plus assez de jeunes médecins candidats à l'installation.

En créant en 2007 les premières maisons de santé pluri professionnelles, et en inventant le travail collaboratif médecin généraliste - infirmière clinicienne dans l'expérimentation Asalée, MG France a montré la voie d'une organisation territoriale des soins primaires.

Aujourd'hui MG France propose de libérer du temps médical en facilitant l'emploi d'un ou d'une assistant(e) auprès du médecin généraliste traitant, sur le modèle prévu par la loi pour faciliter l'accès aux soins visuels.

En déchargeant le médecin traitant d'une partie des tâches de gestion du cabinet et de la patientèle, il devient possible de consacrer plus de temps à la prise en charge des besoins de santé de la population.

Dès 2003 MG France a proposé la création d'un « forfait structure » pour financer cet emploi. Cette proposition est aujourd'hui reprise par tous les syndicats libéraux ; elle vient d'être validée par l'Assurance-Maladie.

Il reste désormais à doter ce forfait structure de moyens financiers à la hauteur de son ambition.

Nous vous proposons la création d'un fonds d'investissement « soins primaires » dans la prochaine Loi de Financement de la Sécurité Sociale afin :

- d'amorcer une indispensable dynamique de réinvestissement sur les soins de proximité
- de diminuer la pression sur l'Hôpital
- et de montrer ainsi que le virage ambulatoire, c'est aussi et avant tout de pouvoir vivre et rester à domicile comme le souhaite la population.

Dans sa première phase l'enveloppe nécessaire pour financer dans ce cadre l'équivalent d'un temps plein - non délocalisable - pour trois médecins généralistes représenterait environ 0,3% de l'ONDAM.

Monsieur le Président, MG France vous propose une piste innovante pour améliorer l'accès aux soins et redonner envie à la génération prochaine d'exercer ce métier que vous connaissez, passionnant mais exigeant.

MG France est disponible pour vous rencontrer, avec de jeunes et futurs médecins généralistes, pour vous démontrer comment cette idée novatrice est susceptible d'améliorer la prise en charge de la santé de chaque français, ce qui nous le savons constitue une de vos préoccupations.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de toute ma considération.

Docteur Claude Leicher
Président de MG France

